

BAIE DE DOUARNENEZ

PLOEVEN

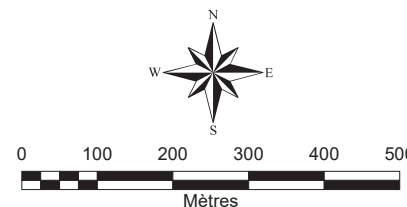
PLOEVEN

CAST

QUEMENEVEN

KERLAZ

LOCRONAN



Avertissement : les bâtiments récemment implantés ont été reportés sur le fond de plan de façon purement schématique (ils sont signalés par )

 Réservoirs biologiques et corridors écologiques

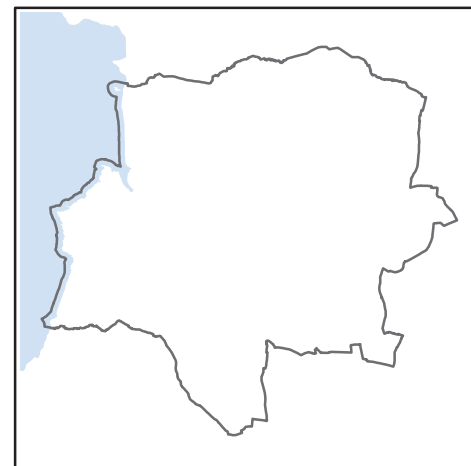
Même s'ils ne sont pas représentés graphiquement, les espaces faisant partie du Domaine Public Maritime sont eux aussi concernés par la Trame Verte et Bleue

PLAN LOCAL D'URBANISME RÉVISION



PLONEVEZ-PORZAY

Finistère



Echelle : 1/10 000ème

Réglement graphique

Espaces et secteurs contribuant aux
continuités écologiques au titre de
l'article R.151-43 4° du Code de
l'Urbanisme

Arrêté le : 01/06/2015
Approuvé le : 11/04/2016
Rendu exécutoire le : 17/06/2016